

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 04 MARS 2014

Présents : MM. BERNOS, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, ELICHIRY, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, FRECHOU, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, Mme CABELLO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, GUERY

<u>Pouvoirs</u> :	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOPE
	Yves TOURAINÉ	à	Bernard UTHURRY
	Robert BAREILLE	à	Dolores CABELLO
	Nicolas MALEIG	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Fabien REICHERT	à	Philippe GARROTE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Dominique QUEHEILLE
	Patrick MAILLET	à	Marie-Lyse GASTON
	Martine MIRANDE	à	Jean-Pierre TERUEL

<u>Suppléants</u> :	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET

Excusés : Anne-Marie BARRERE, André MINJUZAN, Patrick SEBAT, Gérard URRUSTOY, Gérard LEPRETRE, Gilles BITAILLOU, Nathalie REGUEIRO

REÇU

RAPPORT N° 140304-02-RH

le 14 MARS 2014

### PREVENTION - SECURITE VALIDATION DU DOCUMENT UNIQUE (D.U) ET DE SON PLAN D'ACTIONS

SOUS-PRÉFECTURE  
DE LA DROME STE MARIE

M. CARSUZAA précise que pour améliorer les conditions de travail des agents de la CCPO, un travail de diagnostic-prévention a été réalisé par un ingénieur pour évaluer dans tous les services de la collectivité les risques liés à l'ensemble des activités exercées selon notamment leur fréquence et préconiser, selon le principe de précaution, les solutions pour les réduire voire les maîtriser.

Ces risques principaux recensés (les plus importants étant référencés R3 et R4) font l'objet de 67 actions recensées principalement dans le Document Unique commenté joint à la présente délibération.

Ces actions ont été priorisées et chiffrées et concernent l'investissement en matériels, le management et l'organisation pour un coût global de 33 780 € dont (7 015 € déjà consommés en 2013)

Ce document unique, décliné en actions opérationnelles, est, rappelons-le, financé intégralement par le Fonds National de Prévention.

Il sera mis en œuvre par l'agent de prévention-sécurité de la collectivité, et fera l'objet d'une évaluation annuelle.

Le rapporteur entendu,

Oui cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le Document Unique et ses plans d'actions 2014 et 2015.

- **INSCRIT** les crédits nécessaires à sa mise en œuvre aux budgets 2014 et 2015 de la CCPO pour des montants respectivement estimés à 11 245 euros et 15 520 euros.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 04 mars 2014

Suivent les signatures



Le Président

Jean-Etienne GAILLAT

Affiché le 14.03.14

REQU

le 14 MARS 2014

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE